



# **BOURSE de RECHERCHE NON THEMATIQUE 2018**

## **La Société Française de Médecine d'Urgence**

**Crée une bourse d'étude pour promouvoir la recherche clinique ou expérimentale par l'attribution d'une bourse de recherche non thématique de 20 000 Euros**

**L'objectif général des bourses de recherche en Médecine d'Urgence est de soutenir un candidat investi en Médecine d'Urgence et ayant le projet d'une activité de recherche à temps plein pendant une période définie (au maximum de deux ans) dans une structure opératoire, de pilotage, ou de gestion de recherche clinique ou fondamentale.**

**Cette activité de recherche peut avoir lieu en France ou à l'étranger comme, par exemple, la réalisation d'une année de recherche "mobilité" dans le cadre d'un Master 2 ou d'une thèse de sciences.**

**Le candidat doit avoir un projet de recherche en Médecine d'Urgence et être membre de la SFMU. Les dossiers et le règlement sont obtenus sur demande à l'adresse suivante : [recherche@sfmu.org](mailto:recherche@sfmu.org) et [sfmu@wannadoo.fr](mailto:sfmu@wannadoo.fr)**

### **Jury**

**Le jury est composé des membres de la Commission Recherche de la Société Française de Médecine d'Urgence.**

### **Calendrier**

**La date limite de dépôts des dossiers de candidature est fixée au  
**05 janvier 2018 (minuit)****

Au terme de sa réalisation, les résultats du projet devront être soumis pour une présentation lors d'un **Congrès Urgences**

Les lauréats s'engagent à présenter l'évolution de leurs travaux à la **Commission Recherche**.

L'évolution des travaux conditionnera l'attribution des montants alloués.